Section de Tarn-et-Garonne
http://www.fo-dgfip-sd.fr/082/

CAP Locales du 12-07-2016

Affectations au 1er septembre 2016

Agents (C)

Postes C vacants avant CAPL :

RAN de MONTAUBAN Gestion des Comptes Publics : 3 à la TMM et 1 Nègrepelisse.
RAN de MONTAUBAN Fiscalité : 8 au SIP, 1 au SIE

RAN de MOISSAC Gestion des Comptes Publics : 1 à Lauzerte et 1 à Castelsarrasin.
RAN de MOISSAC Fiscalité : 2 au SIP-SIE.

Demandes nationales satisfaites :

1 C actuellement en EDR est affecté au SIP de Montauban.
1 C actuellement ALD est affecté au SIP de Montauban.
1 C actuellement sur la trésorerie de Nègrepelisse est affecté au SIP de Montauban.
2 C actuellement dans le 31 sont affectés au SIP de Montauban,
1 C actuellement dans le 31 est affecté au SIP/SIE de Moissac
1 C actuellement dans le 75 est affecté à la Trésorerie Municipale de Montauban

Demandes locales satisfaites :

1 C actuellement au SIP de Montauban est affecté au SIE de Montauban.
1 C actuellement à la trésorerie de Verdun / Garonne est affecté à la TMM.
1 C actuellement Moissac Gestion des Comptes Publics est affecté à la trésorerie de Castelsarrasin.

Demandes nationales non satisfaites :

1 C actuellement dans le 48 ne peut être affecté car les postes demandés ne sont pas vacants.
Il est invité à rejoindre la trésorerie de Nègrepelisse

Demandes locales non satisfaites :

3 C actuellement affectés au SIP de Montauban ne peuvent être mutés car les postes demandés ne sont pas vacants.
4 C actuellement sans affectation ne peuvent être mutés car les postes demandés ne sont pas vacants.
Ils restent sur leur service actuel.
1 C actuellement affecté à Verdun ne peut être muté car le poste demandé n'est pas accessible.

Votes : Abstention : 1 FO ; les demandes pouvant être pourvues ayant été satisfaites, 1 CGT
Contre : 2 Solidaires

Agents « sans affectation » et « à la disposition » :

Tous les agents dans cette situation depuis le précédent mouvement sont maintenus sur leur poste.

Bilan des vacances d'emplois (hors temps partiels) après affectations, détachements, …

RAN Montauban	Après CAPL	ALD / Détachés	Situation 01/09/16
Direction	0	+2 ALD	+2
SIP¨	-4	-1 détaché +2 ALD	-3
PCRP	0	+1 ALD	+1
SIE	0	+1 détaché	+1
Nègrepelisse	-1	+1 sans affectation	0
Pairie	0	-1 détaché	-1
PTGC	0	+1 ALD	+1
TMM	-1	+1 détaché	0
Verdun	-1		-1

RAN Moissac	Après CAPL	ALD / Détachés	Situation 01/09/16
SIP/SIE	-1		-1
SPF	+1		+1
Lauzerte	-1		-1

Les élus FO-DGFiP en CAP Locale C :
Hélène CATUSSE, Marielle RIVAL, Jérôme FLORENS, Valérie FAURE

Contrôleurs (B)

Les 3 B affectés MONTAUBAN Direction ne sont pas examinés en CAP Locale.

Postes B vacants avant CAPL :

RAN de MONTAUBAN Gestion des Comptes Publics : 3 TMM, 1 à Monclar et 1 à St Antonin.
RAN de MONTAUBAN Fiscalité Personnelle : 4 PCRP
RAN de MONTAUBAN Fiscalité Professionnelle : 2 SIE.

RAN de MOISSAC Gestion des Comptes Publics : 1 Valence
RAN de MOISSAC Fiscalité Personnelle : 8 SIP-SIE.

Demandes nationales satisfaites :

1 B actuellement dans le 85 est affecté à la TMM
1 B actuellement MONTAUBAN Gestion des Comptes Publics est affecté à la TMM
2 B actuellement dans le 31 et le 94 sont affectés MONTAUBAN SIE
1 B actuellement dans le 47 est affecté MOISSAC SIP/SIE

Demandes locales satisfaites :

4 B actuellement MONTAUBAN Cellule CSP sont affectés MONTAUBAN PCRP
1 B actuellement MONTAUBAN SIP est affecté MONTAUBAN PCRP
1 B actuellement MOISSAC GCP (sans affectation) est affecté à Valence
1 B actuellement MOISSAC SPF est affecté MOISSAC SIP/SIE

Demandes locales non satisfaites :

1 B actuellement à Verdun ne peut être muté car le poste demandé n'est pas accessible.
2 B actuellement à Caussade ne peuvent être mutés car les postes demandés ne sont pas vacants et/ou gelés.
1 B actuellement MONTAUBAN SIE ne peut être muté car le poste demandé n'est pas vacant.
1 B actuellement MONTAUBAN PCE ne peut être muté car le poste demandé n'est pas vacant.

Votes : Abstention : 2 FO ; les demandes pouvant être pourvues ayant été satisfaites, 1 CFDT
Contre : 3 Solidaires

Agents « sans affectation » et « à la disposition » :

1 B MONTAUBAN ALD est « invité » à rejoindre le SIP de MONTAUBAN
1 B MONTAUBAN ALD est « invité » à rejoindre Nègrepelisse
Tous les autres agents dans cette situation depuis le précédent mouvement sont maintenus sur leur poste.

Bilan des vacances d'emplois (hors temps partiels) après affectations, détachements, …

RAN Montauban	Après CAPL	ALD / Détachés	Situation 01/09/16
Direction	0	+1 ALD	+1
SIP¨	-2	+1 ALD	-1
PCRP	0	+1 affectation anticipée	+1
PCE	0	+1 détaché	+1
SIE	0	-1 détaché +1 ALD	0
Monclar	-1		-1
Nègrepelisse	0	+1 ALD	+1
Pairie	+2		+2
St Antonin	-1	+1 ALD	0
TMM	-1	-1 détaché	-2
Verdun	0	+1 ALD	+1

RAN Moissac	Après CAPL	ALD / Détachés	Situation 01/09/16
SIP/SIE	-6	+4 ALD	-2
Beaumont	0	+1 détaché	+1
Lauzerte	+1		+1

Les élus FO-DGFiP en CAP Locale B :
Brigitte MARTINS, Nicole LOMBARDO, Karine SCHALCK, Brigitte ACCURCIO

Inspecteurs (A)

Postes A vacants avant CAPL :

RAN de MONTAUBAN Gestion des Comptes Publics : 1 Paierie
RAN de MONTAUBAN Contrôle : 2 BDV, 4 PCRP, 1 PCE
RAN de MONTAUBAN Gestion : 1 SIP

RAN de MOISSAC Gestion des Comptes Publics : 1 Castelsarrasin

Demandes nationales satisfaites :

1 A actuellement MONTAUBAN Gestion des Comptes Publics est affecté à la TMM
1 A actuellement MONTAUBAN Direction est affecté à la BDV
1 A actuellement MONTAUBAN Gestion est affecté au PCRP

Demandes locales satisfaites :

3 A actuellement MONTAUBAN FI sont affectés MONTAUBAN PCRP
1 A actuellement MONTAUBAN TMM est affecté MONTAUBAN Paierie

Votes : Abstention : 1 FO ; les demandes pouvant être pourvues ayant été satisfaites
Contre : 1 Solidaires

Agents « sans affectation » et « à la disposition » :

1 A ALD 82, devenu MOISSAC ALD est « invité » à rejoindre le SIP/SIE de MOISSAC
1 A ALD 82 est « invité » à rejoindre la BDV
1 A nouvellement ALD 82 est « invité » à rejoindre le SIP de MONTAUBAN
1 A nouvellement MONTAUBAN ALD est « invité » à rejoindre le PCE
Tous les autres agents dans cette situation depuis le précédent mouvement sont maintenus sur leur poste.

Bilan des vacances d'emplois (hors temps partiels) après affectations, détachements, …

RAN Montauban	Après CAPL	ALD / Détachés	Situation 01/09/16
Direction	0	+1 EDR supprimé	+1
Huissier	+1		+1
SIE	0	+1 détaché	+1
SIP¨	-1	+1 ALD	0
PCE	-1	+3 ALD	+2
BDV	-1	+1 ALD	0
Labastide	+1		+1
Montech	+1		+1

RAN Moissac	Après CAPL	ALD / Détachés	Situation 01/09/16
SIP/SIE	0	-1 détaché +1 ALD	0
SPF	+1		+1
Castelsar-rasin	-1		-1

Les élus FO-DGFiP en CAP Locale A :
Marie Christine MUNIZ et Elsa BERGÉ

L'administration nous a conviés à un exercice de plus en plus difficile compte tenu du volume d'emplois du département en baisse constante. Malgré cette situation, la CAP Locale, qui a pour mission la défense individuelle des agents, doit remplir son rôle en mettant de côté le débat sur les emplois qui est du ressort du Comité Technique Local.

Ajoutons à cela qu'au niveau local des postes vacants sont gelés en attente de leur suppression au 01/01/2017, ce qui peut mettre un service en difficulté et empêche toute affectation sur l'emploi vacant. Ce dernier cas favorisant le maintien sur place d'un agent demandeur du poste gelé, sa mutation pouvant mettre le poste occupé actuellement en difficulté.
Le direction regrette que des agents affectés suite à mutation puissent demander leur mutation 1 an après et veut amener à réfléchir à la suppression d'une RAN afin d'avoir plus de souplesse dans la gestion : Tarn et Garonne = 1 RAN, c'est tellement plus simple ! MAIS PAS POUR LES AGENTS !